

Rapport Annuel
VP Académique

Présenté à la FÉECUM

Fait par : Jean-François Cyr

FÉECUM
4 Avril 2016

VP Académique – Rapport annuel

Table des matières

1. STAGE NON RÉMUNÉRÉ.....	3
2. TRAME DU DINER.....	4
3. COMITÉ DES VP	4
4. CENTRALISATION DES DOSSIERS ACADÉMIQUES	4
5. CHARTES DES DROITS DES ÉTUDIANTS	5
6. OMBUDSMAN	6
7. PROGRAMME DE DISTILLERIE (OU SIMILAIRE)	6
8. PROGRAMME DES SCIENCES FONDAMENTALES	7
9. SÉNAT ACADÉMIQUE ET CGV EN LIGNE	7
10. GRATUITÉ SCOLAIRE (SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE).....	8
11. ÉTUDIANTS EMPLOYÉS PAR L'UDEM.....	8
12. ÉVALUATION DES PROFESSEURS – FÉÉCUM.....	8
13. CULTURE ACADIENNE	9
14. TCLF.	9
15. INSCRIPTION AVANCÉE.	9
16. INSCRIPTION AUTOMATIQUE.....	10
17. INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE.....	10
18. RÈGLEMENT SUR LA FRAUDE.....	10

1. Stage non rémunéré

Description : Ceci constitue une demande étudiante qui date depuis longtemps. Certains étudiants doivent faire un stage non rémunéré sur le marché du travail. Ce stage est vu comme une activité d'apprentissage et non comme un emploi. Outre le fait qu'il faut payer pour un service quasi inexistant, cette « activité d'apprentissage » peut entraîner certains coûts. L'objectif est donc de réduire ces coûts, voir les éliminer.

Nous avons effectué plusieurs sondage et consultation pour connaître la réalité étudiante. Divers documents d'information ont été produits pour fournir aux preneurs de décisions. La FÉÉCUM a mis en place un protocole d'entente avec l'Université permettant de faire la gestion du fond de bourse. Le fond devrait atteindre un minimum de 100 000\$ d'ici 10 ans.

Détails à régler : Le CA doit adopter une politique pour déterminer les montants minimums des bourses, le nombre, et certains critères d'attribution. Il faut également déterminer de quelle manière l'application se fera.

Nous savons déjà que l'état financier du compte nous est fourni avant le 1^{er} septembre de chaque année et que les demandes d'aides financières se font en novembre. Cela laisse une ouverture pour mettre en place un système d'application. Il est recommandé de créer une feuille d'application type que l'étudiant doit remplir qui sera attaché à une demande d'aide financière pour les étudiants dans le besoin.

Une fois les demandes soumises, la FÉÉCUM par le biais de sa politique fournira le nombre de bourses et les montants que l'Université pourra distribuer une fois les demandes analysées.

Également, l'Université va probablement lancer une campagne de financement, il serait donc important de s'assurer que le fond de bourse reçoive des fonds additionnels.

2. Trame du diner

Description : Récemment on remarque une baisse de la participation étudiante aux activités universitaires. La FÉCCUM juge que prévoir une trame d'1h30 libre sur l'heure du midi augmenterait l'implication des étudiants. Cet objectif est d'offrir aux étudiants une trame d'1h30 à l'heure du diner pour s'adonner à différentes activités académiques. Récemment.

La RVD est d'accord pour s'assurer d'une trame de 1h30 les mercredis pour que les étudiants puissent se réunir et participer à la vie étudiante. Cette trame est régie par le registraire. Il est important de notifier le registraire de toute violation de la trame dès la rentrée 2016-2017.

3. Comité des VP

Description : Cet objectif consiste à assurer une plus grande transparence entre la FÉÉCUM et le conseil étudiant. Cet objectif s'incarne dans le principe fédéralisme que constitue la FÉÉCUM. De plus, la constitution de la FÉÉCUM exige ces réunions.

Le VP académique a tenu des réunions avant tous les sénats académiques sauf celui de mars. Ces rencontres sont constructives et permettent de s'informer sur les problématiques étudiants avant les sénats. Par contre, ces rencontres devraient avoir lieu pour un autre but que la préparation au Sénat, puisqu'à ce moment les dossiers sont souvent près d'une approbation. Ces rencontres devraient avoir lieu, mais pour discuter d'autre sujet que ce qui sera discuté aux sénats académiques.

4. Centralisation des dossiers académiques

Description : Cet objectif consiste à assurer que les étudiants ont en leur possession tous les outils disponibles à leur réussite. Il s'agirait de mettre en place un système automatisé permettant de relever les faiblesses des étudiants et de l'orienter vers des services offerts. De plus, nous voulons éviter que les étudiants fassent face à l'arbitraire des doyens et vice-doyens quand ceux-ci sont retirés de leurs programmes d'études.

Le registraire met en place une centralisation des dossiers académique qui devrait être terminée à la rentrée 2016-2017. Mme Essiembre (SAE) a déjà mis en place un système d'alerte académique dans le cadre du programme rebondir.

Avec les incertitudes pour le poste VRAEI, il faut s'assurer que l'investissement dans les programmes étudiants s'accroît et soit accessible à une plus grande clientèle d'étudiants.

Il faut noter que les décanats auront toujours accès aux dossiers académiques, mais le registraire aura en aura également accès informatiquement puisque la centralisation est informatisée.

Une note pour le Baccalauréat en éducation, les étudiants qui effectuent un baccalauréat en éducation dans une matière qui nécessite d'effectuer leurs premières années dans une autre faculté. (Par exemple, science) aimeraient voir leurs dossiers gérés par la faculté d'éducation pour l'entièreté de leurs programmes d'études.) La faculté d'éducation est ouverte à l'idée et l'encourage. M le registraire pourrait aider dans l'historique de ce dossier et la poursuite du dossier au niveau de la RVD.

5. Chartes des droits des étudiants

Description : Il s'agit de donner aux 'étudiants certains droits qu'ils n'ont pas maintenant à l'université. Par exemple, certains étudiants se voient décerner la note de E sans même avoir eu la chance de contester leurs notes, il pourrait être inclus que le syllabus à force de règlement, etc. Il serait bien, s'il y avait un ombudsman qui pourrait appliquer la Charte. Nous avons déjà un énoncé des droits qui a été adopté en 2000.

Un projet Probono est en place. Il est composé de 4 étudiants. À ce moment ils ont fait une recherche des droits étudiants qui existent dans les autres universités. Ils sont à la rédaction d'un document de travail pour présenter au CA de la FÉÉCUM en fin avril.

6. Ombudsman

Description : Cet objectif est de militer pour la mise en place d'un ombudsman à l'université.

On a rencontré le syndicat des professeurs pour leur parler de ce dossier. Ils sont grandement en faveur. Pour eux, l'ombudsman pourrait servir de médiateur ou de facilitateur dans leurs dossiers. Dans le document portant sur la révision des programmes que nous avons fourni au fonctionnaire du gouvernement, nous avons fortement recommandé l'embauche d'un Ombudsman. L'ABÉPPUM est notre grand allier dans le dossier.

Notons que le CA de la FÉÉCUM à recommander à l'université de remplacer le poste du VRAEI. Également, l'Université est sur le point d'embaucher une personne ayant pour fonction des fonctions similaire à celle d'un ombudsman.

Notons que les qualités essentielles d'un ombudsman sont :

L'indépendance.

Pouvoir d'enquête.

Pouvoir décisionnel.

Il faut rester vigilant et continuer de militer pour ce dossier.

7. Programme de distillerie (ou similaire)

Description : Avec la venue des micros-brasseries au Nouveau-Brunswick il existe une demande croissant pour des maitres brasseurs. De plus, avec le projet du nouveau coude et le fait qu'il nous soit possible de brasser de la bière, de nouvelles opportunités s'ouvrent à l'université. Celle d'offrir un cours en distillerie.

Le VRER ne voulait pas aller dans cette direction. Il trouvé que l'idée relevait des collègues. Notons que l'idée était prématurée puisque le Coude n'était pas encore rénové.

8. Programme des sciences fondamentales

Description : Cet objectif vise à promouvoir le financement et les inscriptions dans les sciences dites fondamentales. Récemment, nous avons vu une baisse d'inscription dans les sciences humaines telles que sociologie, géographie, histoire, etc. Mais aussi les sciences dites pures comme Chimie, Physique et Biologie. Il faut reconnaître que l'université ne forme pas des employés, mais des citoyens. Il faut non seulement sensibiliser les étudiants, mais surtout le monde du travail « l'industrie » et le gouvernement.

Les étudiants ont eu l'occasion de s'exprimer sur cette question dans la planification académique demandée par le VRER.

Il faut que la FÉÉCUM garde à l'œil le rapport du VRER qui doit être rendu dans les prochains jours.

9. Sénat académique et CGV en ligne

Description : Le but est de rendre transparents les processus décisionnels de l'Université. En plus, on rend les représentants imputables de leurs actions.

Nous avons eu plusieurs rencontres avec la secrétaire générale. On a eu une confirmation que la technologie était en place. Or, nous avons semblé avoir de la résistance de la part de l'administration de l'université. Surtout en ce qui a trait. L'université semble plus intéressée d'avoir une session ouverte au public que de permettre de « streamer » ces réunions.

Il semble que la diffusion en ligne du Sénat académique semble un objectif réalisable.

10. Gratuité scolaire (sensibilisation communautaire)

But : Rendre abordables les études universitaires et cheminer vers la gratuité scolaire.

Notons qu'il y a eu un gel des frais de scolarité pendant le mandat actuel, mais qu'il aura un dégel l'année qui vient. Les étudiants devront se mobiliser pour contrer le sous-financement de nos institutions post-secondaire.

Également, le gouvernement parle beaucoup de facteur de performances. Ces facteurs comportent des éléments positifs et négatifs. Avant de se prononcer sur ces facteurs de performance, de la consultation avec les étudiants est souhaitable.

11. Étudiants employés par l'UdeM

But : Le but de cet objectif est d'améliorer les emplois étudiants sur le campus. Les points le plus litigieux sont la question des salaires. Il a déjà été essayé de faire un syndicat étudiant, or il n'y a pas eu suffisamment de membres qui signer les cartes pour ce syndiqué. Il pourrait y avoir une autre tentative.

La FÉÉCUM a pendant son mandat de 2015-2016 embauchés 5 étudiants à la réception ainsi qu'un conseiller en logement. La FÉÉCUM a également augmenté le taux horaire des salaires à 15\$/h. Nous avons demandé au CGV de se prononcer sur l'augmentation du salaire des étudiants employés par l'Université à 15\$/h. Le point devrait être traité au prochain CGV.

12. Évaluation des professeurs – FÉÉCUM

But : Améliorer l'évaluation formative des enseignants.

Nous avons rencontré l'ABÉPPUM à ce sujet à deux reprises. Or, le discours de l'ABÉPPUM a changé d'une réunion à l'autre. Il est difficile de discerner une position. Or, ils veulent s'assurer d'un certain anonymat.

L'université est en train de réformer le système d'évaluation pour le mettre en ligne. Ils procèdent à un projet pilote cet été à ce sujet. Avant le lancement officiel de la nouvelle plateforme, il sera pertinent de discuter avec les étudiants afin de déterminer si des questions additionnelles s'imposent. Les questions redondantes quant à elles devraient être enlevées par l'informatisation.

13. Culture acadienne

Cet objectif a pour but d'augmenter le contenu acadien dans les cours et les programmes.

Le comité mixte de la planification a adopté une mineure en études acadienne. Cette mineure devrait être acheminée au prochain sénat de mai. S'il est adopté, cette mineure devrait être disponible en septembre 2016.

Notons que cette mineure entraîne la création d'un nouveau cours d'ACAD 1000 intitulé panorama de l'Acadie. Ce cours est sensé de couvrir l'Acadie contemporaine et actuelle.

14. TCLF.

Une correspondance a été envoyée au Sénat académique pour informer des problématiques liées aux TCLF. Une résolution a été adoptée à l'effet que le BDS ramène le sujet au Sénat académique lors que la Faculté et l'administration se sont penchées sur la question.

Les étudiants de la faculté d'éducation militent pour un baccalauréat non certifiant. (Voir leur mémoire dans la planification académique.)

15. Inscription avancée.

Le registraire ainsi que d'autres membres de la haute direction ont mis sur pied un comité. Le comité a pour but l'inscription avancée pour fidéliser la clientèle étudiante. Le VP académique siège sur ce comité.

La réalisation de l'inscription avancée est à l'avantage des étudiants. LA FÉECUM n'y voit aucun inconvénient.

16. Inscription automatique.

L'inscription automatique est un projet qui suit de près l'inscription avancée. Elle vise à ce que les étudiants de première année qui sortent du secondaire soient obligés de s'inscrire à une liste de cours type. Cela a pour effet de standardiser les dossiers académiques, diminuer le stress des étudiants en première année, et éviter des parcours académiques hasardeux. Elle est censée prendre en considération les différentes plages horaires pour accommoder l'horaire des étudiants.

Il faut s'assurer qu'il y ait un mécanisme « d'opting out » pour les étudiants pour que ceux-ci selon leur libre choix choisissent leurs cours. Un mécanisme sous approbation du vice-doyen serait bienvenu.

17. Intégrité intellectuelle.

L'Université a reçu du financement pour la création d'un site web sur la fraude. Le site web aura une section étudiante. La FÉECUM est impliquée dans le projet pour s'assurer que le site web réponde aux besoins des étudiants.

18. Règlement sur la fraude.

La RVD a mis sur pied un comité pour revoir le règlement sur la fraude. Un étudiant-conseil siège sur le comité. Soit le VP académique ou l'autre étudiant-conseil devraient siéger également.